

## Ruedin mobilisé pour la mobilité de son personnel

La direction de l'entreprise s'est approchée du bureau d'ingénierie bruntrutain Buchs & Plumey afin qu'il établisse un diagnostic sur les habitudes de mobilité de ses employé·es. Celui-ci a été posé début 2020. Une deuxième séance s'en est suivie, en mai, débouchant sur des recommandations de mesures appropriées à Ruedin. Le point.



La mobilité, chez Ruedin, a donc été analysée sous tous les angles par le bureau d'ingénieurs Buchs & Plumey, à Porrentruy. Elle concerne surtout les déplacements du personnel entre son domicile et son lieu de travail et vice-versa.

« Mais nous avons également considéré les visites de la clientèle, livraisons..., précise Sébastien Rodriguez, ingénieur mobilité et chef de projet. Notre objectif prioritaire consistait à établir un premier constat général en matière de mobilité. Pour ce faire, nous avons distribué, via la direction, un questionnaire au personnel. La finalité étant, pour nous, de mettre en place des conditions-cadres encourageant d'autres moyens de déplacement que la voiture. »

Eh bien, précisément, les formulaires ont mis en exergue que 73% des collaborateurs·trices de Ruedin viennent au travail en voiture individuelle, 10% grâce au co-voiturage, dont la moitié en combinaison avec leur propre voiture; 8% à pied et 6% par les transports publics, dont les 3/4 avec une composante marche. Plus marginale, 2% à vélo et 1% avec un scooter.

### Réduction de l'espace dévolu au stationnement

Ce type d'étude ouvre des pistes aux entreprises dans le sens d'une réduction de l'espace dévolu au stationnement lors du dépôt d'un permis de construire auprès du Canton, les terrains étant désormais très chers.

« Concrètement, pour son parking, une société n'a plus droit, actuellement, qu'à 1800 m<sup>2</sup> », indique Vincent Seuret, directeur, chef de projet et responsable du département génie civil de Buchs & Plumey.

L'avenir n'est donc plus aux entreprises dont les parkings représentaient parfois jusqu'aux deux tiers de leur superficie totale.

Une enseigne qui souhaiterait s'étendre de ce point de vue-là devra donc justifier de la nécessité de disposer de places de parc additionnelles, ce qui implique une augmentation importante des coûts, le cadre légal pour celles-ci étant devenu très contraignant.

« Voici quelques années, c'était exactement l'inverse, indique Vincent Seuret: les entreprises devaient prouver qu'elles avaient assez de place afin d'éviter le parking sauvage. Mais, depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'aménagement du territoire – LAT –, la pression sur les terrains est considérable. »

### Ruedin, un bon élève

Conclusion de l'enquête du bureau bruntrutain: Ruedin a la ferme volonté de s'améliorer en termes de mobilité sans y être contraint par la réglementation.

« Elle a même pris les devants. Nous l'avons relevé auprès de la direction, commente Sébastien Rodriguez. Une série de mesures ont en effet été prises, en amont, en faveur de la promotion de la mobilité par les transports publics. »

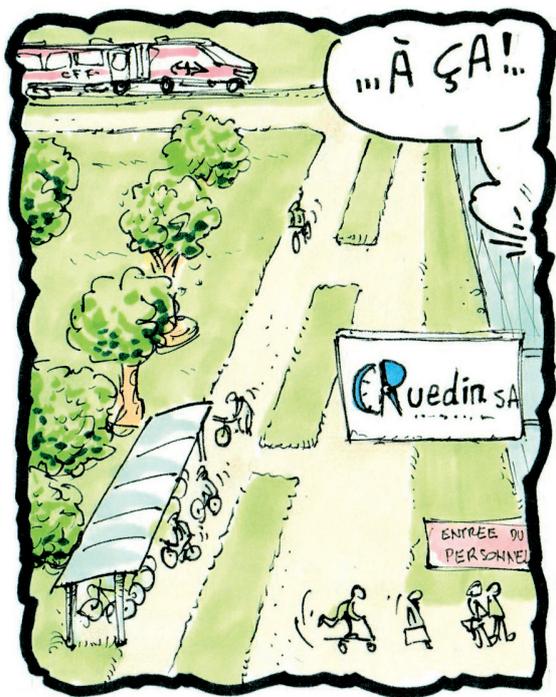
« Ruedin avait ainsi anticipé les nouveaux horaires de train à Bassecourt lorsque la deuxième voie a été installée en 2019 afin de calquer les horaires de travail sur ceux des CFF.

Il est piquant de noter que la direction pensait ne pas en faire assez à ce niveau, alors que, pour nous, c'est déjà bien. Surtout si l'on y ajoute sa participation, à hauteur de 25%, pour l'achat d'un abonnement Vagabond par ses collaborateurs. Comme cet abonnement finance, parallèlement, 12,5% du prix, le total équivaut à un rabais de 37,5% pour le personnel de Ruedin », déclare Sébastien Rodriguez.

Autre réflexion en cours, celle de la liaison à vélo entreprise—gare de la localité. « L'idée est de mettre des vélos à disposition des employés à cette gare pour qu'ils puissent rejoindre leur lieu de travail en pédalant. Peut-être serait-il parallèlement judicieux de suggérer aussi cette piste à la commune de Haute-Sorne, qui pourrait y voir un intérêt », ajoute Vincent Seuret.

En fin de compte, Buchs & Plumey préconise à Ruedin d'améliorer l'information aux collaborateurs sur les subventions pour les transports publics et l'affichage des horaires de train et de bus dans les halls d'entrée.

« Ainsi, les frontaliers ne savent pas nécessairement qu'ils bénéficient de la réduction sur l'abonnement Vagabond à partir de Delle », précise l'ingénieur mobilité.



### Vestiaire et douches

Il constate parallèlement que la difficulté consiste à changer les habitudes. « C'est pourquoi il convient parfois d'utiliser des arguments tels que: à midi, si tout le monde prend sa voiture pour aller manger, les voies de circulation sont obstruées et la pollution augmente. »

Pour en revenir à la mobilité douce, les deux experts soulignent l'importance de garder le grand abri à vélos de Ruedin.

« L'on pourrait y placer des vélos d'entreprise, à réserver. Les bénéficiaires auraient ainsi tout loisir de rentrer à la maison pour la pause déjeuner ou à la fin de leur journée de travail et ramener la bicyclette le lendemain. Le subventionnement pour l'achat d'un vélo fait également partie des options. Enfin, le nouveau vestiaire avec douches prévu par l'entreprise constitue évidemment un élément en faveur de la petite reine pour se rendre au travail, surtout si l'on habite – relativement – loin de l'entreprise. Idem pour celles et ceux qui souhaitent pratiquer un sport à midi », estiment en chœur Vincent Seuret et Sébastien Rodriguez.

Toujours dans le but d'éviter les déplacements inutiles de son personnel et, donc, de ménager l'environnement, Ruedin fait venir, chaque mardi pour le repas de midi, un food truck de pizzas afin que le personnel puisse varier les plaisirs culinaires et manger dans une ambiance décontractée.

Didier Walzer ■



Vincent Seuret et Sébastien Rodriguez, les ingénieurs du bureau Buchs & Plumey, qui ont analysé Ruedin sous l'angle de la mobilité de son personnel.

## Un bureau d'ingénierie qui a su se diversifier

Le bureau bruntrutain d'ingénieurs **Buchs & Plumey SA** a été fondé en 1979 par Jean-Luc Plumey et Patrice Buchs.

Spécialisé dans les ouvrages d'art et le génie civil, il a vécu, une vingtaine d'années, sur la construction de l'autoroute A16.

En 2012, le fils du premier, Sylvain Plumey, a repris les rênes de la société en compagnie de Vincent Seuret, désormais directeur, responsable du département génie civil et chef de projet. « A partir de cette année-là, il a fallu se diversifier. Et aujourd'hui, forts d'une trentaine de collaborateurs, nous sommes l'un des plus grands bureaux jurassiens d'ingénierie, région où nous ne sommes pas exclusivement actifs, informe Vincent Seuret. Outre les ouvrages d'art, nous avons développé certains domaines d'activité prépondérants: structures de bâtiments, constructions routières et autoroutières, voies ferroviaires, aménagement du territoire, etc. ».

Le bureau est par exemple impliqué dans les travaux de la route de contournement d'Yverdon. Il planche également sur la requalification du secteur de la gare de Fribourg. « Quant à la restauration de St-Ursanne, elle nous a occupés de nombreuses années, pour notre plus grand plaisir, car il s'agit de notre patrimoine », lance notre interlocuteur.

Si le bureau ne dispose pas de toutes les compétences nécessaires à l'interne, il peut compter sur des partenaires, qu'il pilote dans un pool de mandataires.

Afin de poursuivre son essor hors du canton du Jura, Buchs & Plumey a récemment créé le bureau Espace libre SA à St-Blaise, spécialisé dans le domaine de la planification territoriale.

### L'aménagement du territoire prend de l'ampleur

Un secteur en pleine expansion, dans tous les projets de construction, est la gestion de la mobilité. C'est la raison pour laquelle Buchs & Plumey s'est adossé aux services de Sébastien Rodriguez, arrivé en 2016, ingénieur civil au bénéfice d'une expertise en mobilité. « Il est présent dans tous nos projets, car ce thème est désormais récurrent, déclare Vincent Seuret. Nous le consultons systématiquement pour tout ce qui y touche. »

Sébastien Rodriguez est accrédité au programme Mobilité de Suisse Energie, permettant aux entreprises, communes et organisations diverses, d'obtenir une subvention pour leurs efforts visant à mettre en place une mobilité respectueuse de l'environnement, efficace au plan énergétique. Ce programme leur fournit instruments et informations, les met en relation avec des experts – comme Sébastien Rodriguez – et crée des incitations en faveur d'une mobilité durable.

« Dans ce domaine-là, les débouchés sont importants », assure Vincent Seuret.